



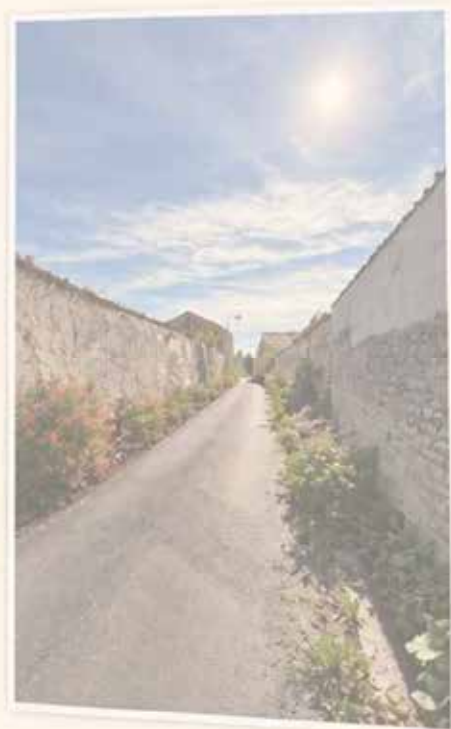
Commune de Saint-Mard



Bulletin Municipal des 9 hameaux



Octobre 2026





SOMMAIRE

3

Edito du maire



21

Vie associative
et économique



4

Budget 2026



25

Coup de
projecteur



5

Le conseil
municipal



26

Retour en
images



10

Le personnel
communal



28

Etat civil



12

Votre mairie



28

Moyens de
communication



13

Les projets
municipaux



29

Informations
pratiques



18

Les écoles



35

Agenda



20

Intercommunalité



Chères habitantes, chers habitants,

Alors que s'achève cette période estivale, je suis heureux de vous présenter le premier **bulletin municipal de ce nouveau mandat**.

Ce bulletin a vocation à devenir un rendez-vous régulier avec vous, en complément de la **Lettre Info**, consacrée aux informations pratiques et à l'actualité de la commune. Il permettra de prendre du recul pour vous présenter les actions engagées, les projets réalisés, ceux en cours et ceux que nous souhaitons mettre en œuvre dans les mois et années à venir.

Cela fait maintenant six mois que ce nouveau mandat a débuté. Durant cette première période, l'équipe municipale a pris ses marques, appris à travailler ensemble et s'est pleinement investie dans les dossiers de la commune.

Je tiens particulièrement à souligner que ce travail est avant tout **un travail d'équipe**. Le maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux participent, chacun à leur niveau, aux réflexions, aux décisions et au suivi des projets. C'est ensemble que nous avançons, avec la volonté d'être efficaces, responsables et au plus près des réalités de notre commune.

Progressivement, les projets et les évolutions que nous avons souhaités se mettent en place. Vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent les principales réalisations engagées, les projets en cours ainsi que ceux qui se préparent.

Notre volonté est de **rester proches de vous, à votre écoute et disponibles**. Vos remarques, vos idées et vos préoccupations sont importantes pour nous. Elles nous permettent de mieux comprendre les besoins de notre commune et de construire, avec vous, les réponses les plus adaptées.

Cette rentrée est aussi l'occasion d'évoquer les mois particulièrement difficiles que nous venons de traverser.

Notre territoire, comme une grande partie de la France, a connu une sécheresse sans précédent, accompagnée de canicules à répétition. Ces conditions climatiques exceptionnelles nous rappellent combien nous devons rester vigilants et responsables face aux évolutions de notre environnement.

L'été a également été marqué par des incendies d'une ampleur considérable, notamment en Gironde. Derrière les images impressionnantes, ce sont des femmes, des hommes, des familles et des entreprises qui ont été durement touchés. Certains ont tout perdu : leur maison, leur outil de travail ou leur activité professionnelle. Nous avons une pensée particulière pour toutes ces personnes qui doivent aujourd'hui reconstruire leur quotidien. Ces épreuves soulignent l'importance de la **solidarité, de l'entraide et de la mobilisation de tous** lorsque notre pays traverse des moments difficiles.

Mais cette rentrée est aussi un moment important pour nos familles et pour notre commune. Je souhaite adresser une très bonne rentrée scolaire 2026-2027 à tous nos enfants, aux enseignants et à l'ensemble des personnels qui les accompagnent au quotidien. Pour les plus petits comme pour les plus grands, une nouvelle année scolaire commence, avec ses découvertes, ses projets et ses nouveaux défis.

À toutes les familles, mais également à l'ensemble des habitants de notre commune, je souhaite une excellente rentrée, après une période estivale qui, je l'espère, vous aura permis de profiter de vos proches et de notre belle commune.

Nous abordons cette nouvelle période avec **énergie, confiance et détermination**, avec une ambition simple : continuer à faire avancer **Saint-Mard, en équipe, au quotidien, avec vous et pour vous**.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et particulièrement à nos enfants !

Le Maire



RECETTES
897 259 €

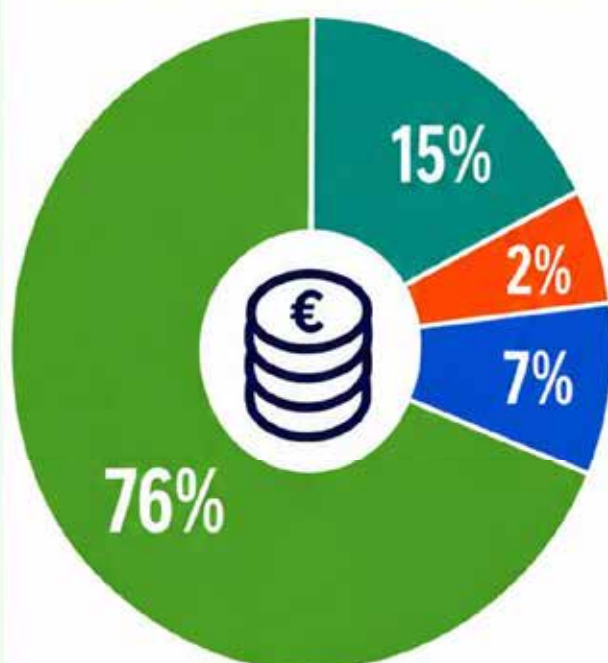


DÉPENSES ENGAGÉES
781 403 €

dont 226 114 € d'investissement

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

RÉPARTITION DES RECETTES



63 382 €
Préfecture + CDC
+ Département

7%



133 746 €
Résultat 2025

15%



21 945 €
Diverses subventions

2%



678 186 €
Autres recettes
(taxes foncières,
impôts divers, loyers ...)

76%

OÙ VA L'ARGENT ?

RÉPARTITION DES DÉPENSES



13% **140 193 €**
BÂTIMENTS

- Rénovation logement communal
- Audit énergétique
- Climatisation écoles + salle des fêtes
- Cloche de l'église



13% **104 313 €**
VOIRIE & AMÉNAGEMENT

- Rue de la Chaume
- Puybardon
- Petits travaux de voirie
- Enfouissement des réseaux
- Piste cyclable
- Citerne / bache incendie
- VC11
- Chemin du parc des Petits Galopins
- Schéma directeur des eaux pluviales



2% **17 607 €**
AUTRES ÉQUIPEMENTS

- Balayeuse
- Pompe de relevage
- Armoire frigorifique
- Radiateur du vestiaire foot



71% **555 289 €**
FONCTIONNEMENT



VOS ELUS MUNICIPAUX



Le Maire

Sébastien MARCHAND



★ **1^{ère} adjointe**

Christèle KHALFI



★ **2^{ème} adjoint**

Sébastien DEGRIL



★ **3^{ème} adjointe**

Stéphanie DUFAITRE



Luis AFONSO



Amélie PLANA



Adrien VERGER



Mélanie TOURNAT



James GATELET



Jessica CLERTEAU



Bastien FRISON



Sandra BEAU



Pascal APIOU-GOUSSAÛ



Anne ROTGER



Jean-François COUDERT

Une équipe au service de Saint-Mard

Élus de la majorité comme de l'opposition, les membres du Conseil municipal ont en commun une même responsabilité : **participer aux décisions qui façonnent l'avenir de notre commune et agir dans l'intérêt général de nos citoyens.**



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Pour préparer les décisions du Conseil municipal et suivre les différents domaines de la vie communale, plusieurs commissions thématiques ont été mises en place.

Une équipe engagée

Au-delà des réunions du Conseil municipal, les élus travaillent au quotidien au sein de ces différentes commissions et instances. Ces espaces de travail permettent de préparer les projets, d'échanger sur les besoins de la commune et de construire collectivement les décisions qui concernent Saint-Mard.

FINANCES

Vice-présidente : Christèle KHALFI

Luis AFONSO • Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Jessica CLERTEAU • Jean-François COUDERT • Sébastien DEGRIL • Anne ROTGER • Adrien VERGER

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vice-président : Adrien VERGER

Luis AFONSO • Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Jessica CLERTEAU • Sébastien DEGRIL • Stéphanie DUFAITRE • Bastien FRISON • James GATELET • Anne ROTGER • Mélanie TOURNAT

BÂTIMENTS

Vice-présidente : Christèle KHALFI

Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Jessica CLERTEAU • Jean-François COUDERT • Bastien FRISON • James GATELET • Anne ROTGER • Adrien VERGER

FÊTES, ANIMATIONS, JEUNESSE & SPORTS

Vice-présidente : Stéphanie DUFAITRE

Luis AFONSO • Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Sandra BEAU • Jessica CLERTEAU • Jean-François COUDERT • Sébastien DEGRIL • Bastien FRISON • James GATELET • Christèle KHALFI • Sébastien MARCHAND • Amélie PLANA • Anne ROTGER • Mélanie TOURNAT • Adrien VERGER

ASSOCIATIONS • ENTRAIDE • SOLIDARITÉ & MÉDIATION

Vice-présidente : Mélanie TOURNAT

Jessica CLERTEAU • Sébastien DEGRIL • Stéphanie DUFAITRE • Christèle KHALFI • Amélie PLANA

COMMUNICATION

Vice-présidente : Amélie PLANA

Luis AFONSO • Jessica CLERTEAU • Sébastien DEGRIL • Anne ROTGER • Mélanie TOURNAT

ÉCOLE

Vice-président : Sébastien DEGRIL

Luis AFONSO • Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Sandra BEAU • Jessica CLERTEAU • Stéphanie DUFAITRE • Bastien FRISON • Amélie PLANA

CIMETIÈRE

Vice-présidente : Stéphanie DUFAITRE

Pascal APIOU-GOUSSAÛ • James GATELET • Christèle KHALFI

CELLULE DE CRISE

Vice-président : Amélie PLANA

Luis AFONSO • Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Sandra BEAU • Jessica CLERTEAU • Jean-François COUDERT • Sébastien DEGRIL • Stéphanie DUFAITRE • Bastien FRISON • James GATELET • Christèle KHALFI • Sébastien MARCHAND • Anne ROTGER • Mélanie TOURNAT • Adrien VERGER

PERSONNEL COMMUNAL

Vice-président : Luis AFONSO

Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Jessica CLERTEAU • Sébastien DEGRIL • Stéphanie DUFAITRE • Christèle KHALFI • Amélie PLANA • Mélanie TOURNAT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Luis AFONSO • Christèle KHALFI • Sébastien MARCHAND

Suppléants : Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Jessica CLERTEAU • Adrien VERGER

REPRÉSENTATIONS & DÉLÉGATIONS

Les élus représentent également la commune au sein de différents syndicats, organismes et instances partenaires.

SOLURIS

Titulaire : Sébastien DEGRIL

Suppléants : Luis AFONSO • Anne ROTGER

SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural)

Titulaire : Amélie PLANA

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE LA VOIRIE

Titulaire : Adrien VERGER

EAU 17

Titulaire : Pascal APIOU-GOUSSAÛ



SMCA (Syndicat Mixte de la Charente Aval)

Titulaire : Pascal APIOU-GOUSSAÛ



CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Élue représentante : Stéphanie DUFAITRE

Agent territorial : Aurore DELAHAY



SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Gères et Devise)

Titulaires : Pascal APIOU-GOUSSAÛ • Sébastien MARCHAND



FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Charente-Maritime)

Titulaires : Jessica CLERTEAU • Amélie PLANA



NOS ÉLUS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les élus de Saint-Mard — Sébastien MARCHAND, Stéphanie DUFAITRE — participent aux travaux de la Communauté de Communes Aunis Sud. **Chaque commission thématique de la CDC compte un représentant de Saint-Mard**, afin que notre commune soit présente dans les échanges et décisions concernant des domaines du quotidien : mobilité, économie, habitat, environnement, enfance, culture ou solidarité.



SPORT

Vice-président : Thomas Godeau (Surgères)

Élu de Saint-Mard : Luis Afonso



CLIMAT & RÉSILIENCE

Vice-présidente : Sophie Descamps (Aigrefeuille)

Élue de Saint-Mard : Jessica Clerteau



MILIEUX & BIODIVERSITÉ

Vice-président : Steeve Gabet (Marsais)

Élu de Saint-Mard : Adrien Verger



ENFANCE, JEUNESSE & FAMILLE

Vice-présidente : Angélique Peintre (Chambon)

Élu de Saint-Mard : Sébastien Degril



URBANISME & HABITAT

Vice-président : Raymond Desille (*Puyravault*)

Élu de Saint-Mard : Christèle Khalfi



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vice-président : Baptiste Pain (*Ardillières*)

Élu de Saint-Mard : Christèle Khalfi



EMPLOI, INSERTION & FORMATION

Vice-présidente : Alexandra Vanelle (*St Georges du Bois*)

Élu de Saint-Mard : Sandra Beau



MOBILITÉ

Vice-président : Baptiste Pain (*Ardillières*)

Élu de Saint-Mard : Luis Afonso



CULTURE

Vice-président : Christophe Foloppe (*St Pierre La Noue*)

Élu de Saint-Mard : Anne Rotger



BÂTIMENTS & VOIRIE

Vice-président : Hervé Gaildrat (*Anais*)

Élu de Saint-Mard : James Gatelet



COMMUNICATION

Vice-président : Christophe Foloppe (*St Pierre La Noue*)

Élu de Saint-Mard : Amélie Plana



FINANCES

Ensemble des mairies des communes de la CDC.



COHÉSION SOCIALE

Vice-présidente : Alexandra Vanelle (*St Georges du Bois*)

Élu de Saint-Mard : Amélie Plana



À l'occasion de cette rentrée, nous souhaitons vous présenter les agents qui œuvrent au quotidien au service des habitants et au bon fonctionnement de la commune.

Les agents communaux sont au service de tous les habitants.

Qu'ils travaillent à l'accueil de la mairie, à l'entretien et à l'embellissement de notre commune, ou encore auprès des enfants dans nos écoles, chacun contribue au quotidien au bon fonctionnement de notre village.

La municipalité souhaite rappeler que **le respect, la courtoisie et la bienveillance doivent guider les relations entre les habitants et les agents communaux**. Chacun peut être confronté à des difficultés ou à des contraintes dans l'exercice de ses missions, mais celles-ci ne sauraient justifier les incivilités, les propos déplacés ou les comportements irrespectueux.

Derrière chaque service rendu, il y a une personne. Merci à chacun de nos agents pour son engagement quotidien au service de Saint-Mard.



Les agents de la mairie

Aurore DELAHAY

- Urbanisme
- comptabilité

Marilyne OLIVIER

- RH

Mickael RENAUDEAU

- Agent administratif intérimaire

Zsuzsanna SIMONYI

- Comptabilité

Emilie TEXIER

- Accueil mairie
- Service La Poste



Les agents techniques

Jean-Marie BRILLOUET

Fabrice DANTEAU

Katia GRASSET

Angélique ROCHEFORT



Le personnel des écoles

À la rentrée, l'équipe qui accompagne les enfants au quotidien sera composée d'ATSEM, d'agents périscolaires, de restauration scolaire, d'entretien... chacun contribue au bien-être des enfants et au bon fonctionnement de nos écoles.

Micheline BAECKER

- ATSEM principal de 1^{ère} classe à l'école maternelle
- Surveillance de la cour et animation auprès des enfants sur la pause méridienne
- Ménage à l'école maternelle

Katia GRASSET

- Agent de maitrise principal polyvalent
- Surveillance de la garderie périscolaire du matin et du soir
- Aide à la cantine (surveillance, service, ménage)
- Accompagnement bus scolaire (départ La Crignolée et retour St-Mard) le lundi soir

Maeva NICOLLEAU

- Adjoint technique territorial (fonction ATSEM)
- Surveillance de la cour et animation auprès des enfants à la pause méridienne
- Aide aux enfants (pendant le repas, toilettes, habillage, ...)
- Ménage des locaux

Fabienne PETOT

- Adjoint de maitrise principal polyvalente
- Ménage mairie, salle des fêtes, école primaire, école maternelle, église, garderie
- Transport des repas

Angélique ROCHEFORT

- Adjoint technique territorial
- Accompagnement bus scolaire
- Aide à la cantine de St Mard et de l'école maternelle (surveillance, service, ménage)

Marie-Hélène SERIER

- Agent de maitrise principal à l'école maternelle (fonction ATSEM)
- Ménage de l'école maternelle

Amélie VITEL

- Adjoint technique territorial : cuisinier



Merci Morgane !

La municipalité tient à remercier chaleureusement Morgane TOUCHARD pour son investissement auprès du personnel des écoles durant l'année scolaire 2025/2026.

Elle a notamment contribué au service de la cantine ainsi qu'à la surveillance des élèves lors de la pause méridienne.

Merci pour son aide, sa disponibilité et son implication auprès des enfants !



VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi
- 9h à 13h – Après-midi sur rendez-vous

La mairie vous accompagne notamment pour vos démarches concernant : **l'état civil (naissance, mariage, décès), les inscriptions scolaires, le recensement citoyen, achat de concessions funéraires, location de la salle des fêtes, urbanisme (dont demande de permis de construire).**

Pour certaines démarches, un rendez-vous peut être nécessaire. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie avant votre déplacement.

- 39 rue du 6 septembre 1944, Bourg
- 05.46.68.88.58
- accueilmairie@saint-mard.fr



LA POSTE

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi
- 9h à 12h

Le bureau de poste permet notamment d'effectuer les opérations courantes liées aux **envois et retraits de courriers et colis, affranchissements, retrait d'espèces (selon le montant, à faire sur commande).**

- 39 rue du 6 septembre 1944, Bourg
- 05.46.68.88.58

Avant de vous déplacer, pensez à vérifier sur nos supports de communication les horaires, qui peuvent être modifiés ponctuellement.



ECOLES

Les écoles de Saint-Mard fonctionnent en **RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Breuil-la-Réorte**. La commune accueille deux écoles : une école maternelle à Boisseuil et une école primaire dans le bourg de Saint-Mard.

ÉCOLE MATERNELLE DE BOISSEUIL

- 247 rue Fief La Croix – Boisseuil
- 05 46 68 89 73

Directrice : Mme Maelle AUGE

- 2 classes de maternelle :**
 - Petite Section / Moyenne Section
 - Moyenne Section / Grande Section

- Horaires scolaires**
Matin : 9h00 – 12h00
Après-midi : 13h30 – 16h30

ÉCOLE PRIMAIRE DU BOURG

- 90 rue des Tilleuls
- 05 46 68 88 51

Directrice : Mme Nathalie FELICES

- 2 classes :**
 - CE2 / CM1
 - CM1 / CM2

- Horaires scolaires**
Matin : 8h30 – 12h00
Après-midi : 13h30 – 16h00



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Dans la cour du Champ de Foire
- 05 54 55 83 95

- Le matin : 7h30 → 8h30
- Le soir : 16h30 → 18h30



Au quotidien, la commune avance avec des projets qui répondent aux besoins de nos habitants, améliorent les services publics et préparent l'avenir de notre village.

✓ Des actions déjà réalisées

🚜 Une balayeuse pour améliorer l'entretien de la commune

La commune s'est équipée d'une **balayeuse**, permettant d'améliorer l'entretien de nos rues, de nos espaces publics et de nos différents secteurs.

Cet équipement permet de gagner en efficacité et de renforcer la qualité et la régularité de l'entretien de notre commune.



⚠️ Réparation d'une partie du **trottoir** ainsi que d'une grille d'écoulement des eaux pluviales
À l'Abbaye – rue de la Mare

⚠️ Réfection des **caniveaux** et des joints au centre de la chaussée
A Boisseuil – rue des tournesols



Travaux d'entretien – rue du petit village
Réparation **du parapet du pont** afin de préserver la sécurité des usagers et de maintenir cet ouvrage en bon état

Le **préau de l'école primaire** a fait peau neuve pendant l'été afin d'offrir aux enfants un espace plus agréable et accueillant



Nouveaux équipements pour les agents techniques

Afin de faciliter le travail quotidien de nos agents techniques et de gagner en efficacité, la commune a investi dans du nouveau matériel :  un souffleur,  un taille-bordures et  un compresseur. Ces équipements permettront d'améliorer les conditions de travail et de renforcer l'entretien de nos espaces et équipements communaux.

 Les travaux de rénovation de la **VC11, dite « Chemin des Petits Galopins »**, sont désormais terminés



 Les travaux de rénovation de la **VC26** sont terminés

Installation de deux totems commémoratifs

Deux totems ont été installés sur la commune : l'un à l'église et l'autre au monument aux morts du 6 septembre 1944, afin de valoriser notre patrimoine et notre histoire locale.



Une nouvelle chambre froide pour la salle des fêtes

La commune a procédé au remplacement de la chambre froide de la salle des fêtes, afin d'améliorer les équipements mis à disposition des habitants et des associations.

Des projets actuellement en cours

Installation de pompes à chaleur dans L'école maternelle de Boisseuil (42 862,76 €)

La commune poursuit ses efforts en matière de **rénovation énergétique** avec l'installation de **pompes à chaleur dans les écoles**. Ces travaux seront réalisés pendant les **vacances de la Toussaint**

Ce projet vise à améliorer le confort des enfants et des personnels tout en permettant de mieux maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments communaux.

Un logo imaginé par les enfants de la commune

Parce que les enfants sont aussi les acteurs de la vie de notre commune, nous avons souhaité leur donner la parole !

Un **concours de création du futur logo de la commune** a été proposé aux élèves de nos écoles. Chacun peut laisser libre cours à son imagination et représenter, à sa manière, ce qui symbolise notre commune et son identité.

Les créations seront prochainement étudiées et le logo retenu sera dévoilé dans les mois à venir.

TRAVAUX – PONT DE CHARENTENAY

Les travaux de rénovation du **pont de Charentenay** sont en cours depuis le **14 septembre** et devraient se poursuivre pendant une durée estimée de **4 à 7 semaines**.

Pendant cette période, une **déviatio**n est mise en place afin de permettre la réalisation des travaux en toute sécurité.

TRAVAUX – PONT DE SAINT-MARD

Les travaux de rénovation du **pont de Saint-Mard** sont en cours depuis le **21 septembre** et devraient se poursuivre pendant une durée estimée de **4 à 7 semaines**.

Pendant cette période, une **déviatio**n est mise en place afin de permettre la réalisation des travaux en toute sécurité.

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos écoles

Dans le cadre d'un **partenariat avec Cyclad sur une durée de 3 ans**, une démarche de pesée du gaspillage alimentaire a été mise en place dans nos écoles à la rentrée de septembre.

Cette action permet de mieux mesurer les quantités de nourriture jetées, d'identifier les sources de gaspillage et de réfléchir, avec les équipes et les enfants, aux solutions permettant de le réduire.

Une démarche à la fois **pédagogique, environnementale et économique**, qui sensibilise dès le plus jeune âge à l'importance de ne pas gaspiller.

Rénovation du logement communal

La commune a entrepris la rénovation du logement communal afin d'améliorer le confort des locataires. La fin des travaux est prévue pour le **15 octobre**.

Modification des horaires de l'éclairage public

Les horaires de l'éclairage public évoluent : il sera désormais allumé de **6h à 23h**, contre 6h45 à 21h30 auparavant.



Et demain ?

Parce qu'une commune doit constamment évoluer pour répondre aux besoins de ses habitants, **d'autres projets sont à venir.**

La municipalité travaille actuellement sur plusieurs pistes et projets qui seront présentés au fur et à mesure de leur avancement, de leur faisabilité et de leur programmation.

Notre volonté : **continuer à investir dans notre commune, améliorer les services du quotidien et préparer l'avenir de Saint-Mard, tout en restant attentifs à la maîtrise des dépenses publiques.**

Des projets, des réalisations, mais surtout une commune qui avance !



Rénovation du multi-service (2 668,50 € pour le logement et 6 149,86 € pour le commerce)

Le projet de **rénovation du multi-service** est également engagé. Les travaux de l'épicerie et du logement situé au-dessus démarreront à partir du **15 octobre**.

L'objectif est de remettre en valeur ce commerce de proximité, d'améliorer ses conditions d'accueil et de fonctionnement et de contribuer à maintenir un **service essentiel à la vie du village**.



Installation de pompes à chaleur dans L'école primaire du Bourg (42 650,79€)

La commune poursuit ses efforts en matière de **rénovation énergétique** avec l'installation de **pompes à chaleur dans les écoles**. Ces travaux seront réalisés pendant les **vacances de février 2027**.

Ce projet vise à améliorer le confort des enfants et des personnels tout en permettant de mieux maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments communaux.



Rénovation de la rampe d'accès à la salle des aînés

La commune prévoit la rénovation de la rampe d'accès à la salle des aînés, afin d'améliorer l'accessibilité et le confort de tous les usagers.



Un nom pour nos écoles

La commune souhaite donner un nom à ses deux écoles, maternelle et élémentaire, afin de renforcer leur identité et de créer un lien avec l'histoire et les valeurs de notre village. Une réflexion sera menée prochainement pour choisir un nom qui leur ressemble.



Les écoles au cœur de notre commune

L'école occupe une place essentielle dans la vie de notre commune. Tout au long de l'année, de nombreux projets et initiatives sont proposés aux enfants afin de favoriser leur épanouissement, leur curiosité et leur ouverture sur le monde.

Cette rubrique revient sur **les projets réalisés au cours de l'année scolaire écoulée**, mais présente également **les projets et actions prévus pour la nouvelle année scolaire**.

Une façon de mettre à l'honneur le travail des équipes éducatives, les initiatives de nos écoles et, bien sûr, **nos enfants, qui sont au cœur de ces projets**.



Les projets de l'école maternelle – Année 2025-2026

- **Natation** : les élèves de grande section ont bénéficié de séances de natation.
- **Projet poney** : une découverte de l'univers équestre, avec l'implication de M. Gutkunst.
- **Cirque Gruss** : les enfants ont assisté à un spectacle en janvier.
- **Projet Abacart** : plusieurs séances de cirque encadrées par un professionnel, ainsi qu'une liaison GS/CP avec une visite de l'école élémentaire.
- **Visite de l'asinerie des Baudets du Poitou** : une sortie à Dampierre-sur-Boutonne à la découverte des ânes et de leur environnement.



Les projets de l'école primaire – Année 2025-2026

- **Projet cirque** : les deux classes ont assisté à une représentation de la compagnie Arlette Gruss à La Rochelle, puis participé à des ateliers cirque encadrés par un intervenant professionnel.
- **Visite de la Cabane de Moins** : une sortie en fin d'année à la découverte de la faune et de la flore, ponctuée par une chasse au trésor qui a ravi les élèves.



Les projets de l'école maternelle – Année 2026-2027

- **Projet contes et mythologie** : un projet autour des histoires et des mythes, qui pourrait se conclure par une sortie de fin d'année (à confirmer).
- **Liaison maternelle/CP** : une rencontre entre les élèves de grande section et de CP à l'occasion de la fête des 100 jours d'école.
- **Natation** : les élèves de grande section participeront à des séances d'aisance aquatique.



Les projets de l'école maternelle – Année 2026-2027

- **Projet littéraire « Nino l'asperge »** : un travail autour de l'œuvre d'Anouk Bloch-Henry, ancienne habitante de Saint-Mard et autrice du livre.
- **Projet contes, mythes et légendes** : un projet commun aux trois écoles du RPI, qui aboutira à une exposition d'arts plastiques en avril à l'école maternelle de Boisseuil.
- **Projet musical** : avec l'accompagnement de la conseillère pédagogique en musique et en partenariat avec le conservatoire de Surgères, les élèves prépareront un spectacle musical qui sera présenté aux familles en janvier 2027.
- **Activités sportives** : tout au long de l'année, les élèves pratiqueront la natation, le vélo et les jeux collectifs avec le soutien des animateurs sportifs de la CDC.



Les assistantes maternelles

Pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil, voici la liste des **assistantes maternelles agréées exerçant sur la commune** :



Maizeron

Claire AIME

 05 46 28 32 02

Angélique GEOFFROY

 05 46 45 33 68

Aurélie RODY

 06 75 68 70 65



Charentenay

Anaïs BERTEAU

 06 71 27 29 09

Cristelle TEIXEIRA

 06 09 70 30 08



Boutrit

Maëlys DENIS

 07 83 54 27 70

Amélie MUSSEAUX

 06 70 32 61 48



La Jarriette

Sophie BOUCARD

 05 46 68 87 84



L'Abbaye

Ludivine CHOPIN

 06 81 13 67 78



Boisseuil

Ketty DURAND

 05 46 68 90 62

Sandrine RIFFAUD

 05 46 68 98 09



Saint-Mard

Morgane BOUTET

 06 14 42 23 51

Nadia MARQUANT

 06 75 15 96 48



La Communauté de Communes Aunis Sud

La **Communauté de Communes Aunis Sud (CdC)** regroupe **24 communes et plus de 34 000 habitants**, dont Saint-Mard. Créée en 2014, elle permet aux communes de travailler ensemble sur des projets et des services qui dépassent l'échelle d'une seule commune.

Son rôle est de **mutualiser les moyens, coordonner les actions et développer des services à l'échelle du territoire**. Elle intervient notamment dans le **développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la mobilité, l'environnement, le sport, la culture, l'enfance-jeunesse, l'action sociale, l'habitat et le tourisme**.

Comment fonctionne la CDC ?

La CdC est administrée par un **Conseil communautaire composé d'élus issus des 24 communes**. Pour le mandat 2026-2032, l'installation du nouveau conseil a réuni **51 membres**. Le Conseil communautaire débat et vote les grandes orientations et les projets de l'intercommunalité.

Le Conseil est animé par un **Président, Christophe Rault**, maire de Bouhet, accompagné de **10 vice-présidents** auxquels sont confiées différentes délégations : environnement, affaires sociales, développement économique, mobilité, culture, tourisme, aménagement, projets structurants...

Au quotidien, près de **120 agents** travaillent dans les services de la CdC, répartis au sein de plusieurs pôles opérationnels.

Des actions très concrètes au quotidien

La CdC intervient dans de nombreux domaines qui concernent directement les habitants :

-  **Collecte et traitement des déchets**
-  **Mobilité et transport à la demande**
-  **Petite enfance, enfance et jeunesse**
-  **Sport et équipements sportifs**
-  **Culture, bibliothèques, musique et cinéma**
-  **Développement économique et emploi**
-  **Habitat et logement**
-  **Environnement et transition énergétique**
-  **Action sociale**
-  **Mobilités douces et déplacements à vélo**
-  **Tourisme et valorisation du territoire**
-  **Aménagement et urbanisme**
-  **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**

A retenir : la commune reste l'interlocuteur de proximité pour de nombreux services, tandis que la CDC permet aux 24 communes de **mettre en commun leurs moyens et de porter ensemble des projets à l'échelle d'un territoire plus large**.



Notre commune vit grâce à celles et ceux qui s'investissent, entreprennent, créent et proposent des services au quotidien.

Associations, artisans, commerçants, entrepreneurs et assistantes maternelles contribuent tous, à leur manière, au dynamisme et à la convivialité de Saint-Mard.



Du nouveau dans notre commune !

Après plusieurs années à faire vivre **Loc'aux Saveurs**, David et Katia ont terminé leur activité à la fin du mois de juillet.

Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement, leur accueil et les moments de convivialité qu'ils ont contribué à créer dans notre commune.

Une nouvelle page s'écrit désormais avec l'arrivée de **Marion et Jordan**, qui reprennent le commerce sous un nouveau nom : **Bistro Ma'Jo**.



Bistro Ma'Jo a ouvert ses portes le 13 août 2026 !

Nous souhaitons la bienvenue à Marion et Jordan et leur adressons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure.



Une nouvelle équipe, un nouveau nom, mais toujours un commerce de proximité qui participe pleinement à la vie de notre commune.

« Une nouvelle aventure pour nous commence au cœur de Saint-Mard. Nous sommes prêts à devenir le point de rendez-vous incontournable pour les habitants. Plus qu'un simple commerce , nous avons repensé cet espace pour en faire un véritable lieu de vie.

Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin au quotidien grâce à notre épicerie, des produits locaux de qualité, et des produits du quotidien, le dépôt de pain frais le matin, les journaux et le tabac. Le Bistro Ma'Jo est également une table chaleureuse et généreuse. Il est possible de venir déjeuner et dîner, ou simplement profiter d'un café ou d'un apéritif.

Nous proposons également des plats à emporter et ne loupez pas nos soirées burger du Vendredi!

Nous sommes ouverts du Jeudi au Lundi , de 8 h 30 à 14 h 30 et de 17 h à 21 h 30. »

Professionnels de la commune : faites-vous connaître !

La commune souhaite prochainement créer un **annuaire des professionnels de Saint-Mard** afin de mieux faire connaître les activités présentes sur notre territoire auprès des habitants.

-  Bâtiment et travaux
 -  Commerces
 -  Restauration
 -  Bien-être
 -  Aide à la personne
 -  Services
 -  Entretien et espaces verts
- ... et bien d'autres activités !

Que vous soyez **artisan, commerçant, professionnel libéral, auto-entrepreneur, en SAS, SARL, EURL ou sous tout autre statut**, vous êtes concerné !

 Si vous exercez votre activité sur la commune, nous vous invitons à **vous faire connaître auprès de la mairie** afin que nous puissions recueillir vos coordonnées et les informations nécessaires à la création de cet annuaire.

 Ce livret sera distribué dans les prochains mois à l'ensemble des habitants de la commune.

Professionnels de Saint-Mard, faites-vous connaître et participez à la valorisation du savoir-faire et des activités de notre commune !

 Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, contactez la mairie.

Les associations

La commune de Saint-Mard compte de nombreuses associations qui contribuent à la vie locale, au lien social et à la convivialité du village. Découvrez leurs activités et leurs coordonnées !

Un oubli, une erreur ?

Cette liste des associations n'est peut-être pas exhaustive ! Si vous constatez une erreur dans les informations présentées, si votre association n'y figure pas ou si elle n'est plus en activité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Nous vous remercions pour votre aide afin de tenir à jour cet annuaire associatif et de faire vivre la richesse de notre commune !

Foyer Rural de Saint-Mard et Breuil-la-Réorte

 ruralfoyer17700@gmail.com



Le Foyer Rural propose de nombreuses activités, loisirs, culturelles et sportives, ouvertes à tous. Il favorise les rencontres, l'entraide et le lien social entre les habitants.

Les activités proposées

Ateliers créatifs et culturels

-  Atelier informatique : 2 jeudis par mois
-  Atelier floral : 1 fois par trimestre
-  Atelier peinture : 1 samedi par mois
-  Atelier créatif (tricot, crochet, broderie, art) : 1 mercredi tous les 15 jours

Activités sportives et bien-être

-  Do In : tous les mercredis
-  Yoga : tous les mardis
-  Pilates : tous les jeudis
-  Gym tonic : tous les mardis
-  Gym douce : tous les mardis

Pour les enfants

- Atelier cirque : 1 lundi par mois, pour les enfants de 5 à 11 ans.

1, 2, 3 soleil !

 collectif123soleil@hotmail.com



L'association 1, 2, 3 soleil ! a pour objectif de créer des liens entre les parents d'élèves et de soutenir les écoles du RPI.

Elle organise des événements extrascolaires afin de contribuer au financement des projets scolaires et accompagne les équipes enseignantes dans la mise en place de manifestations, grâce à son soutien logistique.

ACCA de Saint-Mard

Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA de Saint-Mard œuvre pour une pratique de la chasse dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue notamment à la répression du braconnage et à l'éducation cynégétique de ses membres.

Club des Saint-Mardois

 **40 rue des Tournesols**

Le Club des Saint-Mardois est une association solidaire qui apporte une aide humaine et un soutien aux personnes les plus fragiles ou isolées.

Ses actions permettent notamment :

- D'accompagner les personnes dans leurs besoins et déplacements.
- De favoriser les rencontres et les échanges.
- De créer du lien autour de goûters conviviaux et de jeux de société.

Des moments de partage

-  Jeux de société
-  Goûters et rencontres entre habitants

Échange de livres

Une association dédiée au partage et à la découverte de la lecture.

Et pour quelques meeples de plus

 **229 rue du Prieuré**

 quelquesmeeples.deplus@gmail.com

Une association placée sous le signe du jeu et de la convivialité.

Saint-Mard Loisirs

 **39 rue du 6 septembre 1944**

Contacts

 **Belote** : Gisèle – 05 46 07 04 23

 **Tarot** : Maryse – 06 23 18 55 25

Belote, tarot, scrabble et jeux de société

Le club Saint-Mard Loisirs poursuit son développement avec l'arrivée de l'activité Tarot en mai 2025, qui vient compléter les activités déjà proposées : belote, scrabble et jeux de société.

Les rendez-vous

 **Le mardi** : toutes les activités de 14h à 18h.

 **Les mercredis et vendredis** : Tarot en nocturne, de 19h30 à 23h (horaires modulables).

Que vous soyez novice, débutant, intermédiaire ou confirmé, chacun trouvera sa place au sein du club !

 Un goûter est servi à chaque séance.

 Un repas est organisé tous les deux mois pour permettre aux adhérents de partager un moment convivial.

Stade Boisseuillais

Club de football

 stadeboisseuillais@gmail.com



Le Stade Boisseuillais rassemble les passionnés de football autour de la pratique sportive et de l'esprit d'équipe.



Parce que notre commune est aussi faite de celles et ceux qui s'investissent, s'engagent et font vivre Saint-Mard, cette rubrique leur donne la parole et les met à l'honneur. Sportifs, bénévoles, habitants engagés ou auteurs de belles initiatives : découvrez celles et ceux qui font la fierté de notre commune !

Portrait d'habitant : Jean-Marie LAURENT, la sécurité au coin de la rue !

Installé depuis 10 ans à l'angle de la rue des Palombes à Maizeron et de la D115, face au silo, Jean-Marie LAURENT occupe un poste d'observation privilégié sur l'un des carrefours les plus fréquentés de la Commune, à la croisée des routes de Surgères, Boutrit et Boisseuil.

Ancien paysagiste aujourd'hui retraité, il n'a rien perdu de son œil pour les espaces verts, et encore moins de son sens du bien commun.

Tout est parti d'un constat simple ! L'herbe, en poussant le long de la D115, réduisait la visibilité dans le virage en venant de Surgères.

Sur ce tronçon limité à 70 km/h, limitation pas toujours respectée, le risque n'avait rien d'anecdotique.

Sans attendre, Jean-Marie LAURENT a pris l'habitude de tondre les deux côtés de la chaussée, chaque lundi, pour garantir une bonne visibilité toute la semaine.

Son engagement ne s'arrête pas là ! Il a également repris en main un massif fleuri autrefois entretenu par une association aujourd'hui disparue, et laissé depuis à l'abandon.

Jardinier dans l'âme, il le maintient propre et soigné, au même titre que les accotements.

Il veille aussi à élaguer les branches susceptibles de gêner la vue au niveau du carrefour.

Un travail si régulier et si soigné qu'il lui vaut parfois d'être pris pour un employé municipal.

Une confusion que Jean-Marie LAURENT aime à corriger avec le sourire, rappelant que son geste est purement bénévole : « pour que ce soit joli et surtout sécurisant. » Une belle illustration de ce que l'engagement discret d'un habitant peut apporter à la vie et à la sécurité de tous.



☀️ **Vous souhaitez être mis à l'honneur, ou vous connaissez un habitant qui mérite un coup de projecteur ?**

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour nous faire connaître vos initiatives, engagements, réussites ou actions qui font vivre et rayonner notre commune. Votre histoire pourrait être notre prochain « Coup de projecteur » ! 😊



Parce que la vie de notre commune, ce sont aussi des moments de partage, de convivialité et de rencontre, retour en images sur quelques-uns des événements qui ont rythmé ces derniers mois à Saint-Mard.

Des moments de convivialité

Fêtes communales, animations, rencontres, événements associatifs ou moments de partage... autant d'occasions de se retrouver et de faire vivre notre village.

Merci à toutes celles et ceux qui participent à ces rendez-vous et contribuent, par leur présence et leur implication, à faire vivre notre commune.

 **Petit retour en images sur ces beaux moments !**



Le **7 juin dernier**, les habitants de **Maizeron** se sont retrouvés pour leur **Fête des voisins**, un rendez-vous placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Petits et grands ont profité de cette belle journée pour se retrouver, échanger et partager un moment chaleureux entre voisins.

Une belle occasion de renforcer les liens et de faire vivre l'esprit de convivialité qui anime le hameau !

Le **3 juillet**, à l'occasion de la dernière journée d'école, un barbecue a été organisé dans le parc de l'école pour les enfants de l'école primaire.

Un moment convivial et gourmand pour terminer l'année scolaire dans la bonne humeur, avant de profiter des vacances d'été !

Merci à notre cantinière pour cette sympathique initiative et pour son engagement tout au long de l'année auprès des enfants.



Le **9 juillet**, Saint-Mard a accueilli les **Scènes d'Été**, proposées par le CAC de Surgères dans le cadre de sa programmation estivale.

Après quatre jours de stage « **Rythmes & Récup'** », les participants ont présenté leur travail lors d'une restitution, suivie d'un concert ouvert à tous.

Une belle soirée placée sous le signe de la **musique, de la découverte et de la convivialité**, qui a permis aux habitants de se retrouver et de profiter ensemble d'un joli moment culturel au cœur de l'été.

Le **13 juillet dernier**, la commune a célébré la Fête nationale dans une ambiance festive et conviviale.

Malgré l'**annulation du feu d'artifice**, la municipalité a souhaité maintenir la soirée afin de permettre aux habitants de se retrouver et de profiter pleinement de ce moment de partage.

Musique, danse et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Une nouvelle année scolaire commence !

Après la pause estivale, les élèves de la commune ont retrouvé le chemin de l'école, avec le plaisir de se retrouver et de partager cette nouvelle année scolaire.

Nous souhaitons à tous les enfants une **très belle rentrée**, pleine de découvertes, d'apprentissages et de beaux moments partagés, ainsi qu'une excellente année scolaire aux enseignants et à l'ensemble des équipes qui les accompagnent au quotidien.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Le 6 septembre, notre commune s'est réunie pour rendre hommage aux **victimes civiles du 6 septembre 1944**, disparues tragiquement au cours des événements qui ont marqué notre village.

Cette commémoration a également été l'occasion d'**inaugurer les deux nouveaux totems mémoriels**, installés afin de rappeler et de transmettre cette page de notre histoire aux générations futures.



Cycle and Sounds : un week-end en musique !

Près de **250 participants** ont pris part à la balade à vélo reliant Saint-Mard, La Devise et Breuil-la-Réorte, ponctuée d'un concert dans chacun des trois sites.

Une belle journée placée sous le signe du vélo, de la musique et de la convivialité, qui s'est achevée en beauté par un feu d'artifice ! 

Un grand merci aux organisateurs, aux artistes et à tous les participants pour ce beau moment partagé.



ETAT CIVIL

Au fil de l'année 2026, notre commune a connu des moments importants dans la vie de ses habitants.

👶 **5 naissances** sont venues apporter de la joie à leurs familles et enrichir notre commune.

💍 **2 mariages** et **1 PACS** ont également été célébrés, marquant de beaux moments de vie et d'engagement.

💔 Nous avons malheureusement eu à déplorer **3 décès**. Nous adressons une pensée sincère aux familles et aux proches des personnes disparues.



MOYENS DE COMMUNICATION

Pour rester au plus près des habitants et vous tenir informés de la vie de la commune, la municipalité utilise plusieurs moyens de communication :

- **Les réseaux sociaux** : Facebook (Mairie de Saint-Mard – 17) et Instagram (mairie17700)



- **PanneauPocket**, pour recevoir les informations directement sur votre téléphone
- **Les panneaux d'affichage** de la mairie et installés dans les différents hameaux

Travaux prévus ou réalisés, arrêtés municipaux et préfectoraux, alertes, informations pratiques, événements à venir ou retours sur les événements passés, messages de prévention... **nous relayons régulièrement toutes les informations utiles à la vie de notre commune.**

En complément, **deux bulletins municipaux seront publiés chaque année**, en **avril** et en **octobre**, afin de revenir sur les actions menées et de présenter les projets à venir.

Entre ces deux rendez-vous, des **lettres d'information** pourront être diffusées pour vous transmettre les actualités et informations importantes sans attendre la parution du prochain bulletin.

Notre objectif : une information régulière, accessible et au plus près de chacun.



Parce que **bien vivre ensemble** passe aussi par quelques règles simples, cette rubrique rassemble les informations pratiques et les bons réflexes à connaître au quotidien.

 **Déchets** ·  **Nuisances sonores** ·  **Entretien des trottoirs** ·  **Brûlage** ·  **Animaux** ·  **Déjections canines**

Retrouvez ici les principales règles à respecter et les gestes qui contribuent à **préserver notre cadre de vie, la propreté de notre commune et la tranquillité de tous**.

Ces quelques rappels ont avant tout un objectif : **prévenir, informer et favoriser le respect de chacun pour un meilleur vivre ensemble à Saint-Mard**.

Nuisances sonores : respectons la tranquillité de chacun

À la maison, dans le jardin ou lors de travaux, certaines activités peuvent générer des nuisances sonores et perturber la tranquillité du voisinage. **Toute l'année, chacun est invité à veiller au volume et aux horaires de ses activités afin de préserver le calme de tous.**

Cela concerne notamment :

-  **Les travaux de jardinage** : tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, taille-haie...
-  **Le bricolage et les travaux** : perceuse, bétonnière, outils électriques ou thermiques, travaux de rénovation...
-  **La musique et les fêtes**, lorsqu'elles sont susceptibles de gêner le voisinage.
-  **Les véhicules et équipements bruyants**, notamment les moteurs laissés tourner inutilement ou les travaux mécaniques.
-  **Les animaux**, dont les aboiements répétés ou prolongés peuvent également constituer une nuisance.

Pour les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants, les horaires habituellement autorisés en Charente-Maritime sont :

-  **Jours ouvrables** : 8h30–12h et 14h30–19h
-  **Samedi** : 9h–12h et 15h–19h
-  **Dimanches et jours fériés** : 10h–12h

Ces horaires ne doivent pas être considérés comme une autorisation de faire du bruit sans limite : **la durée et l'intensité des travaux doivent également rester raisonnables afin de ne pas occasionner de gêne excessive au voisinage.**

 **Un peu d'attention et de dialogue permettent souvent d'éviter bien des désagréments. Respectons les temps de repos et la tranquillité de nos voisins pour préserver le bien vivre ensemble à Saint-Mard.**



Déjections canines : gardons nos rues propres

Les chiens font partie de notre quotidien et de la vie de notre commune. Mais leurs déjections sur les **trottoirs, espaces verts, devant les habitations ou dans les lieux de passage** constituent une gêne pour les habitants et nuisent à la propreté de l'espace public.

Ramasser les déjections de son chien est un geste simple, citoyen et indispensable.

Chaque propriétaire ou personne ayant la garde d'un animal doit veiller à ne pas laisser de déjections sur l'espace public et à utiliser un sac pour les ramasser.

 **Pensons aux autres usagers** : promeneurs, enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite ou agents communaux chargés de l'entretien.

 **Un sac dans la poche, un geste de quelques secondes... et une commune plus propre pour tous !**

À Saint-Mard, la propreté de nos rues est l'affaire de chacun. Merci à tous les propriétaires de chiens pour leur vigilance et leur civisme.



Déchets sauvages : respectons notre commune

Abandonner des déchets dans la nature, dans les fossés, les chemins, les espaces verts ou sur la voie publique est **strictement interdit**.

Sacs-poubelles, cartons, encombrants, déchets verts ou tout autre détritrus doivent être déposés dans les filières prévues à cet effet.



Les dépôts sauvages ont également un impact direct sur le travail de nos agents techniques. Lorsqu'un dépôt est constaté, ce sont eux qui doivent intervenir pour ramasser et nettoyer les lieux. Ce temps consacré au nettoyage des déchets sauvages est autant de temps qui ne peut pas être consacré aux nombreuses autres missions d'entretien de la commune.



Des solutions existent !

Pour éviter les dépôts sauvages, plusieurs équipements sont à votre disposition :



Des conteneurs pour le verre et le papier sont présents dans les différents hameaux de la commune.



Les déchèteries de CYCLAD permettent également de déposer de nombreux déchets, notamment les encombrants, déchets verts, cartons, bois, gravats, mobilier, déchets électriques, etc.

À proximité de Saint-Mard :



Centre de valorisation de Surgères

Rue Antonin Gaboriaud – ZI Ouest

17700 Surgères

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.



Déchèterie d'Aigrefeuille-d'Aunis

44 ter, rue du Vieux Fief

17290 Aigrefeuille-d'Aunis

Ouverte du lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Depuis 2026, **un Pass est obligatoire pour accéder aux déchèteries CYCLAD.**



Respecter les lieux, c'est aussi respecter le travail de ceux qui les entretiennent.
Pas de déchet dans la nature, pas de dépôt sauvage : chaque geste compte pour garder Saint-Mard propre.

Entretien des trottoirs : une responsabilité partagée

L'entretien des trottoirs et des abords des habitations contribue directement à la **propreté et à la sécurité de notre commune**.

Devant chaque habitation, il appartient aux **riverains de maintenir en bon état de propreté le trottoir et les abords de leur propriété**, notamment en veillant au désherbage et à l'enlèvement des feuilles, herbes et petits déchets.

 Un peu de désherbage régulièrement permet d'éviter que la végétation ne s'installe durablement et facilite le travail des agents techniques.

 **Attention : désherber ne signifie pas utiliser des produits phytosanitaires.**

L'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des espaces publics est soumise à une réglementation stricte.

 Les agents communaux assurent l'entretien des espaces publics et des secteurs qui relèvent de la commune, mais **l'entretien des abords immédiats des habitations repose également sur la vigilance et la participation de chacun**.

 **Quelques minutes d'entretien devant chez soi, c'est un geste simple qui contribue à une commune plus propre, plus agréable et plus sûre pour tous. Merci à chacun pour sa participation au maintien de notre cadre de vie.**

Brûlage des déchets : une pratique interdite

Le brûlage à l'air libre des **déchets verts et des déchets ménagers est interdit**. Il est notamment interdit de brûler les tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies, branches ou autres déchets végétaux dans son jardin.

Cette pratique peut provoquer des **fumées gênantes pour le voisinage**, des risques d'incendie et contribue à la pollution de l'air.

 **Des solutions existent pour valoriser ou évacuer les déchets verts** : compostage, broyage, paillage ou dépôt en déchèterie.

 **Même en petite quantité, brûler ses déchets dans son jardin n'est pas une solution autorisée.** Des sanctions peuvent être appliquées en cas de non-respect de l'interdiction.

 **Adoptons les bons réflexes : ne brûlons pas nos déchets, valorisons-les ! Préserver la qualité de l'air et la sécurité de tous, c'est l'affaire de chacun.**



Saint-Mard renforce sa tranquillité grâce à la Participation Citoyenne

La commune de **Saint-Mard** réactive le dispositif de **Participation Citoyenne**, un partenariat entre la Gendarmerie nationale, la municipalité et les habitants pour prévenir la délinquance de proximité et renforcer la tranquillité publique.

Fondé sur la vigilance et la solidarité, ce dispositif permet aux habitants de signaler des situations inhabituelles, sans se substituer aux forces de l'ordre.

Un dispositif basé sur la prévention

Les habitants volontaires, appelés **référénts**, sont attentifs à leur environnement et transmettent les informations utiles à la mairie ou à la gendarmerie, notamment en cas de :

- Repérages avant cambriolage ;
- Présence inhabituelle de personnes ou de véhicules avec relevé des plaques d'immatriculation ;
- Dégradations ;
- Démarchages abusifs ;
- Comportements inhabituels nécessitant une vérification.

Les référents sensibilisent également leur voisinage aux bonnes pratiques de prévention.

Attention :

- ils n'ont aucun pouvoir de police et n'interviennent jamais directement
- Le dispositif n'est ni une milice, ni un service de surveillance
- Il respecte la vie privée et les libertés individuelles
- La sécurité reste une mission exclusive des forces de l'ordre.

Une mobilisation de la commune

La municipalité a lancé plusieurs appels à volontaires via **PanneauPocket, Facebook, Instagram et les supports communaux**. À ce jour, seules **deux personnes** ont répondu spontanément.

L'équipe municipale poursuit sa mobilisation en allant à la rencontre des habitants dans les différents hameaux afin de présenter le dispositif, répondre aux questions et identifier de nouveaux référents.

L'objectif est de constituer un réseau représentatif de la commune et de finaliser sa mise en place **pour la fin de l'année**.

Une démarche au service du lien social.

Au-delà de la sécurité, la Participation Citoyenne favorise la solidarité, l'entraide et les relations de voisinage.

La municipalité remercie les habitants engagés dans cette démarche ainsi que la Gendarmerie nationale pour son accompagnement.

La sécurité est l'affaire de tous. Ensemble, restons vigilants et solidaires pour préserver la tranquillité et le bien-vivre à Saint-Mard.

SE DÉPLACER DEPUIS SAINT-MARD **PENSEZ AUX TRANSPORTS EN COMMUN !**

Besoin de vous rendre à **Surgères, Saint-Jean-d'Angély, Matha** ou simplement de rejoindre les commerces, la gare ou un rendez-vous médical ?

Deux solutions de transport sont accessibles aux habitants de **Saint-Mard** :

LE CAR RÉGIONAL – LIGNE 175

La ligne régionale **175 Surgères ↔ Matha** dessert notre commune, avec des arrêts à **Saint-Mard – Rue du 6 Septembre 1944** et **L'Abbaye – Le Bourg**.

Elle permet notamment de rejoindre **Surgères, Saint-Jean-d'Angély et Matha**, ainsi que d'autres communes situées sur le parcours. À Surgères et Saint-Jean-d'Angély, des correspondances permettent de poursuivre votre trajet vers d'autres destinations.

 Les horaires actualisés et les titres de transport sont disponibles auprès du réseau **Nouvelle-Aquitaine**, notamment via l'application **Ticket Modalis**.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Vous n'avez pas de véhicule ou souhaitez simplement vous déplacer autrement ? Le **TAD est un service public ouvert à tous**.

Sur réservation, un véhicule vient vous chercher **directement à votre domicile** et vous conduit vers différents points de **Surgères ou Aigrefeuille-d'Aunis** : gare, commerces, médecins, piscine, services publics...

Vers Surgères :

Lundi : 15h → 18h

Mardi : 9h → 12h

Mercredi : 15h → 18h

Vendredi : 9h → 12h

Samedi : 10h → 12h

Vers Aigrefeuille-d'Aunis :

Mercredi : 15h → 18h

Jeudi : 9h → 12h

Samedi : 10h → 12h

Tarifs du TAD :

 2,50 € l'aller simple

↔ 4,50 € l'aller-retour

 0,40 € le voyage avec la Carte Solidaire

 Gratuit pour les moins de 4 ans accompagnés d'un adulte payant

 Gratuit pour l'accompagnant d'une personne à mobilité réduite, sous conditions

 Gratuit pour les anciens combattants.

Comment réserver ?

La réservation est obligatoire **au plus tard la veille avant 17h** :

 **0 970 870 870** – appel non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 19h

 Application **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine**

 En ligne sur le site Transports Nouvelle-Aquitaine.

 Le TAD ne fonctionne pas les jours fériés.

 **Des solutions simples et accessibles pour faciliter vos déplacements au quotidien et rejoindre les principaux services du territoire.**



NUMÉROS D'URGENCE EN FRANCE (gratuits)



15

ou 18 ou 112 (ou 114 par SMS)

Malaise, accident de la route, incendie, personne blessée

17

ou 112 (ou 114 par SMS)

Infraction, violence, agression, vol, cambriolages

115

Assistance au sans domiciles fixes

119 et 116 111

Enfance en danger
(violence aux mineurs)

191

Secours aéronautiques

196 et 112

depuis le littoral

Secours maritimes (radio VHF canal & depuis la mer)

197

Alerte attentat

116000

Enfant disparu

3114

Prévention du suicide

3117 (ou 31177 par SMS)

Risque pour la sécurité
dans les transports en commun



NUMÉROS D'ÉCOUTE EN FRANCE (gratuits)



3919

Femmes victimes de violence

3114

Prévention du suicide

3977

**Maltraitance envers les personnes âgées
et les personnes en situation de handicap**

3020

Harcèlement scolaire

3018

Cyberharcèlement

0800 737 800

Mal-être des étudiants

0800 066 666

Canicule info service



CONSEILS MUNICIPAUX

Les prochaines séances
du Conseil municipal
auront lieu :



12 octobre



16 novembre



14 décembre



Événements

OCTOBRE



Octobre Rose

À l'occasion d'Octobre Rose, une collecte de soutiens-gorge a été organisée afin de décorer la commune de manière originale et de sensibiliser au dépistage et à la lutte contre le cancer du sein.

9
OCTOBRE



Menu local – Semaine Agrilocal

Dans le cadre de la semaine Agrilocal « Au Pré de l'Assiette », un menu local sera proposé dans nos écoles. Un quiz sera distribué aux élèves de primaire avec tirage au sort : des lots seront à gagner (livres de recettes et ustensiles de cuisine).

12 au 16
OCTOBRE



La Semaine du Goût

Nos écoles participent à la Semaine du Goût ! Tout au long de la semaine, les menus proposeront à chaque fois un goût ou une texture qui change de l'ordinaire, pour éveiller la curiosité des enfants et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

11
NOVEMBRE



Commémoration du 11 novembre

La municipalité vous invite à la cérémonie commémorative du 11 novembre, qui se tiendra à 11h sur la place du Monument aux Morts. Un moment de recueillement pour honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour la France.

11
NOVEMBRE



Repas des Aînés

Le 11 novembre, la municipalité invite les habitants de 65 ans et plus à partager un moment convivial autour d'un repas animé par un spectacle, à 12h30. Un rendez-vous placé sous le signe de la gourmandise, de la bonne humeur et du partage !

19 au 21
NOVEMBRE



68^e Rallye d'automne

Du 19 au 21 novembre, la 68^e édition du Rallye d'automne, organisée par l'ASA Sport Automobile Océan, se déroulera dans notre secteur. Ce rendez-vous automobile réunira les passionnés de sport mécanique autour de plusieurs épreuves.

6
DÉCEMBRE



Marché de Noël

La magie de Noël s'installera dans notre commune à l'occasion du marché de Noël ! Venez découvrir les stands proposées et profiter d'un moment convivial pour préparer les fêtes de fin d'année.

23
JANVIER



Vœux du Maire

Le 23 janvier, la municipalité vous invite à la cérémonie des vœux du Maire. Un moment convivial pour se retrouver, partager un bilan de l'année écoulée et découvrir les projets à venir pour notre commune.



BÉNÉVOLAT • FÊTES • ANIMATIONS • ÉCOLES • COMMERCES • ESPACES VERTS
DÉVELOPPEMENT DURABLE • PRÉSERVATION • ÉQUITÉ • RESPONSABILITÉ
TRANSPARENCE • CONFIANCE • ♥ • ÉCOLOGIE • DÉCOUVERTE • SIMPLICITÉ • HARMONIE
TRANSMISSION • VIVONS ENSEMBLE • HARMONIE • HARMONITE



Mairie de Saint-Mard
39 rue du 6 septembre 1944
17700 Saint-Mard

05.46.68.88.58
accueilmairie@saint-mard.fr
www.saint-mard.fr

Suivez-nous : Mairie de Saint-Mard 17 - Officiel

